

Edité le : 27/01/2023

Rapport d'analyse Page 1 / 2

MAIRIE DE THORAME BASSE

04170 THORAME BASSE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE23-10847		
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2301-12449-1</b>	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT DE HAUTE PROVENCE
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	LIEU DIT LA VALETTE	<b>Code PSV :</b>	000001111
<b>Localisation exacte :</b>	Maison en dessous lavoir, abonné robinet cuisine		
<b>Dept et commune :</b>	<b>4 THORAME-BASSE</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X :</b> 44,1356600000	<b>Y :</b>	6,5169561000
<b>UGE :</b>	0183 - THORAME BASSE		
<b>Type d'eau :</b>	S - EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b>	D1CL2
<b>Nom de l'exploitant :</b>	MAIRIE DE THORAME-BASSE		
	MAIRIE		
	LE VILLAGE		
	04170 THORAME-BASSE		
<b>Nom de l'installation :</b>	LIEU DIT LA VALETTE	<b>Type :</b>	UDI
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 24/01/2023 à 12h06 Réception au laboratoire le 24/01/2023		
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LARRE Fabrice		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		
		<b>Motif du prélèvement :</b>	CS
		<b>Code :</b>	001004

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 24/01/2023

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Aspect de l'eau	04D1CL2*	0	-	Analyse qualitative			
Couleur de l'eau	04D1CL2*	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	04D1CL2*	3.6	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #

.../...

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité		
pH sur le terrain	04D1CL2*	8.1	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #	
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	04D1CL2*	238	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100 #	
Chlore libre sur le terrain	04D1CL2*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
Chlore total sur le terrain	04D1CL2*	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#	
<b>Analyses microbiologiques</b>									
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	04D1CL2*	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#	
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000			0 #	
Escherichia coli réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	0		#	
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#	
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	04D1CL2*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #	
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>									
Odeur	04D1CL2*	Néant	-	Méthode qualitative					
Saveur	04D1CL2*	Néant	-	Méthode qualitative					
Turbidité	04D1CL2*	0.40	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			2 #	
<b>Analyses physicochimiques</b>									
<b>Cations</b>									
Ammonium	04D1CL2*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2			0.10 #	

04D1CL2\* ANALYSE (D1CL2) ROUTINE EAU DE DISTRIBUTION (ARS04-2021)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Ludovic RIMBAULT  
Ingénieur de laboratoire
